



Cap sur l'école inclusive  
en Europe



## Fiche Ressource

# L'équipe : un atout pour réussir l'inclusion

### Tronc du module/ R

#### 1/ La communication dans l'équipe

Il est nécessaire de collaborer avec tous les membres de l'équipe. Ils doivent avoir une perception commune complète sur les points forts, les intérêts et les besoins de l'enfant. Chaque membre de l'équipe comprend l'élève d'une manière différente, selon les compétences et la discipline enseignée, et peut faire des recommandations en ce qui concerne les perspectives de développement de l'élève.

Le travail de tous les membres de l'équipe permet d'aider l'enfant et ils ont la tâche de faciliter ses besoins :

- Identifier d'une manière claire et précise les points forts, les intérêts et les besoins de l'élève ;
- Se mettre d'accord sur les informations recueillies et les conclusions après avoir observé le comportement de l'élève et le type de programme individualisé pour celui-ci (adapté ou modifié);
- Établir un consensus sur les objectifs / compétences que l'élève doit acquérir dans la période prévue ;
- Corréler les objectifs généraux du programme avec les finalités individualisées établies dans le PEI (le plan d'enseignement individualisé);
- Etablir un consensus sur la manière et le niveau des services de soutien à l'élève ;
- Suggérer / recommander des stratégies / technologies éducatives
- Prendre des décisions sur les services de soutien pour l'intégration dans la salle de classe, au niveau de l'institution (centre de ressources) ou d'autres services disponibles dans la communauté.

**La direction doit porter le projet et faire en sorte que les différents membres de l'équipe investis dans cette démarche puissent trouver soutien et encouragement.**

Certaines mesures contribuent au succès de l'inclusion et peuvent profiter à tous les élèves :

- L'adaptation et l'utilisation de **la pédagogie différenciée**
- La collaboration et la concertation entre les membres de l'équipe éducative
- La collaboration entre les membres de l'équipe éducative et le CPMS
- La collaboration entre les membres de l'équipe éducative et les parents
- La collaboration entre les membres de l'équipe éducative et d'autres partenaires
- La mise en place d'un PIA
- La formation initiale et continue des enseignants
- L'apprentissage entre pairs
- Le regroupement hétérogène

## 2/Structure de l'équipe.

### **Avec qui ?**

**L'élève** : Est le centre de notre équipe. C'est vers lui que toute l'attention va se porter : le mettre en confiance, lui donner la même place qu'aux autres sans distinction, l'écouter, l'encourager, le féliciter, le valoriser dès que possible.

**Le mettre en valeur, l'aider à trouver les points positifs qui le caractérisent et ses faiblesses sans les stigmatiser.**

Lui donner un temps de parole, d'expression le plus possible. Connaître son parcours scolaire et poser un bon diagnostic avec l'équipe.

**L'accompagnant** : est un membre du personnel de l'école d'enseignement spécialisé tel que prévu par le protocole d'intégration (enseignant, psychologue, puéricultrice, assistant social, logopède, ...)

À cet accompagnant, seront accordées plusieurs périodes (1 période = 50 minutes) pour soutenir l'élève (en classe et/ou en individuel) et il adaptera son travail, toujours en fonction des difficultés que rencontre l'élève.

Exemples : aide à la méthode de travail, travail de différenciation, accompagnement à la mémorisation (en anglais par exemple),

**Le soutien des parents** s'avère précieux dans la réussite de la démarche d'inclusion scolaire. Une fois que la communication est établie entre le personnel de l'école et les parents, il se produit un échange d'informations pertinentes qui permet aux parents de reprendre plus facilement et de généraliser le travail de l'école à la maison.

Le PIA est un outil de communication active avec l'enfant et les parents (éducateurs). L'enfant et ses parents (ou éducateurs) sont des partenaires de l'équipe pluridisciplinaire dans la mise en place d'un projet pour l'enfant ; le projet pédagogique s'inscrit dans un projet plus large, le projet éducatif, qui a pour finalité le projet de vie de l'enfant.

### **Equipe des enseignants :**

Il faut souligner l'importance de la collaboration entre les enseignants

Lorsqu'elle s'établit, un sentiment d'appartenance se développe et les enseignants se sentent plus soutenus.

La cohésion qui croît entre eux se reflète progressivement dans leurs interventions qui gagnent en uniformité. L'établissement d'une collaboration offre aussi aux enseignants l'occasion de partager leur expertise et leur méthode de travail (gestion de classe, échange de matériel, pédagogie du projet, etc.).

Il devient aussi plus aisé de discuter de situations difficiles et de travailler de concert en adoptant des méthodes de résolution de problème.

La présence supplémentaire en classe d'un orthopédagogue, d'un psycho-éducateur ou d'un deuxième enseignant peut soutenir plusieurs enseignants expérimentant l'inclusion scolaire. Non seulement l'enseignant a-t-il plus de temps pour les autres élèves, mais il peut aussi mieux les encadrer.

### **Le Conseil psycho médico-social :**

La présence d'orthopédagogue, psycho éducateur, travailleur social, logopède... sont tout aussi primordiaux. Cette collaboration permet notamment d'établir des objectifs d'apprentissage synchrones et plus adaptés à la réalité des jeunes tout en offrant des occasions d'échange d'expertise.

## 3/Avantages de l'équipe :

Indépendamment des bénéfices dégagés sur le plan de la professionnalisation des équipes éducatives et de la valeur ajoutée à la notion de mixité dans le système scolaire, il semble important de lister également les avantages de la mise en place de l'équipe :

**1. Pour les élèves en situation de handicap/à besoins spécifiques :**

- l'inclusion offre plus d'occasions à l'élève de faire partie intégrante de la société, d'être reconnu avant tout comme un élève au sein d'un groupe,
- l'inclusion permet à l'élève à besoins spécifiques d'améliorer sa communication, ses compétences, son autonomie et ses qualités relationnelles avec tous les élèves,
- l'inclusion lui permet aussi d'élargir ses connaissances du monde qui l'entoure. Il est stimulé pour dépasser ses limites et apprend à mieux s'affirmer en se retrouvant dans un environnement moins centré sur son handicap.

**2. Pour les autres élèves:**

- les élèves sont confrontés à la différence et peuvent plus facilement acquérir des attitudes plus ouvertes, accepter les différences individuelles et développer plus de tolérance,
- ils peuvent mieux comprendre le handicap en le côtoyant et ainsi le démythifier,
- en acceptant les différences de l'autre, ils apprennent à accepter leurs propres faiblesses,
- ils bénéficient des adaptations et ressources supplémentaires mises en place.

Pour l'élève en situation de handicap comme pour les autres élèves, c'est une occasion d'être confrontés à la différence et à la vivre.

**3. Pour les parents d'élèves en situation de handicap/à besoins spécifiques :** ils apprennent beaucoup sur les capacités de leur enfant.

- ils peuvent rencontrer d'autres familles et développer des liens en menant une vie aussi normale que possible puisque leur enfant vit au même rythme que les autres élèves
- ils peuvent continuer à travailler puisque leur enfant est accueilli dans des structures plus nombreuses et plus proches de leur domicile ».

Equipe Européenne Erasmus +